
Réaction de GDG Environnement à la sortie des nouvelles orientations ministérielles (MELCCFP)

Trois-Rivières, le 20 avril 2023 - Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) du Québec a publié le 18 avril dernier la nouvelle édition de sa Revue de littérature « Les impacts directs, indirects et cumulatifs de l'utilisation du *Bacillus thuringiensis israelensis* (Bti) et du *Lysinibacillus (Bacillus) sphaericus* (Ls, Bsph) pour le contrôle d'insectes piqueurs sur des espèces non ciblées, les réseaux trophiques et les écosystèmes » ainsi que le document d'orientations ministérielles « Orientation relative au contrôle des insectes piqueurs à l'aide du *Bacillus thuringiensis* variété *israelensis* (Bti) et du *Lysinibacillus sphaericus* (Ls) ».

Concernant le document d'Orientation relative au contrôle des insectes piqueurs à l'aide du Bti fourni par le MELCCFP, l'équipe d'experts de GDG Environnement se réjouit qu'il soit enfin sorti. « *Cet encadrement permettra à notre équipe ainsi qu'aux municipalités de travailler l'esprit tranquille avec les solutions biologiques disponibles et reconnues mondialement. Le cadre légal, les conditions d'autorisation et les mesures de mitigation demeurent juste et en accord avec la sensibilité des milieux d'intervention* », soutient Richard Vadeboncoeur, vice-président au développement des affaires chez GDG. « *Cela assure un minimum d'impact et ça rejoint profondément nos convictions et nos valeurs* », ajoute-t-il.

Le Ministère a le mandat de s'assurer de la conservation et de la mise en valeur de la faune et de ses habitats dans une perspective de développement durable. En ce sens, il maintient son approche prudente et le principe de précaution, bien qu'amenuisé dans sa portée, continuera de s'appliquer dans les territoires les plus sensibles, notamment en présence d'espèces ayant un statut précaire et dans les aires protégées.

Le document d'orientation tient compte des aspects économiques et sociaux et on peut y lire « avant de délivrer une autorisation, le ministre tient compte, notamment, des caractéristiques du milieu, de la nature de l'activité projetée, des conséquences économiques et sociales, de l'impact de l'activité sur la conservation de la faune et de son habitat »...« Ainsi, il faut tenter de trouver un équilibre entre les enjeux associés à la santé publique, au bien-être des humains, ainsi qu'à la protection et à la conservation de la faune et de l'environnement ».

Des bonnes pratiques ancrées depuis 40 ans

Rappelons qu'au Québec, la fréquence des traitements, les dosages utilisés et le faible pourcentage des territoires traités (aussi peu que 1 ou 2 % du territoire d'une municipalité hôte), assurent la préservation de la biodiversité et l'intégrité des milieux. Le Québec jouit donc depuis longtemps d'une position enviable, alors que les autres provinces et états tentent d'accélérer le passage vers l'utilisation de solutions biologiques.

Au-delà du contrôle des populations d'insectes piqueurs, il est important de rappeler que le Bti est une solution biologique qui :

- impacte positivement la qualité de vie de la population et des familles en leur permettant de pratiquer des activités physiques et sportives extérieures en toute quiétude et en toute sécurité;
- permet de prémunir les citoyens de potentielles allergies et maladies pouvant être transportées par les moustiques, comme le Virus du Nil occidental, endémique et bien présent chez nous;
- protège nos animaux de compagnie puisque, par exemple, le ver du cœur chez les chiens est transmis par les moustiques, de même que l'encéphalite équine de l'Est, craint par les propriétaires de chevaux.

Le Bti est un outil biologique formidable qui a remplacé une bonne partie des pesticides chimiques utilisés pour le contrôle des moustiques. « Ces derniers encadrements publiés par le MELCCFP viennent confirmer la justesse de nos choix et assurent une utilisation sécuritaire du produit pour les années à venir. Souhaitons maintenant que l'utilisation de solutions écologiques soit élargie aux autres pratiques qui impactent la santé de tous, dont l'agriculture. Il est possible de concilier environnement et qualité de vie lorsque nos actions reposent sur les bons choix », maintiennent les experts et les dirigeants de GDG Environnement.

Par ailleurs, pour en savoir plus, il est possible de consulter le document « Gestion intégrée des populations de moustiques au Québec : une approche collective et responsable » qui permet d'en connaître davantage sur GDG Environnement et ses pratiques. Il suffit de cliquer sur le lien suivant : <https://www.gdg.ca/wp-content/uploads/2023/04/GDG-offre-gestion-moustiques.pdf>

À PROPOS DE GDG ENVIRONNEMENT, UNE FILIALE DU GROUPE KERSIA (www.gdg.ca)

Fondé en 1984, GDG Environnement offre de multiples services qui visent à améliorer la qualité de vie et à protéger la santé publique. Le groupe offre déjà de nombreux services aux entreprises privées ainsi qu'aux organismes municipaux et gouvernementaux ;(des programmes de gestion intégrée des nuisances dont le contrôle des insectes piqueurs à l'aide de larvicides biologiques, la surveillance d'espèces vectrices de maladies dont l'identification et l'analyse de moustiques et de tiques, la détection de pathogènes par PCR, la lutte biologique à l'agrile du frêne, des suivis environnementaux, des analyses benthiques de populations de macroinvertébrés, des services géomatiques, des services aériens dont les services de drones, etc.).

Le Groupe Kersia est un leader mondial dans le domaine de la sécurité de toute la chaîne alimentaire et du monde de l'hygiène professionnelle tout en procurant des solutions et des services à valeur ajoutée dans plus de 90 pays.



Source :

Richard Vadeboncoeur, biologiste
Vice-président, développement des affaires GDG
Environnement

Information et gestion des entrevues :

Steve Renaud
BEAUDOIN relations publiques
Bur : 819 840-2829, poste 302 | Cell : 819 698-3837
steve@beaudoinrp.com